



LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°50 Juillet 2024

Le bulletin est édité par la municipalité de Saint Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55
mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintsauveurdecruzières.fr
Facebook : [Commune de Saint Sauveur de Cruzières](https://www.facebook.com/Commune.de.Saint.Sauveur.de.Cruzières)
Chargés de communication : FAIVRE Catherine, CARRERES Thierry

Naissance

DELAUZUN Zack, Ylan, Jules, né le 2/04/2024 à Alès, fils de DELAUZUN Guilhem et de CHIROSSEL Cassandra, domiciliés Passage de l'Arceau.
Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux parents.

**Infos : Box à louer prochainement, 43 m², 250 €/mois.
S'adresser à la mairie.**

Fermeture pour congés secrétariat de Mairie

Le secrétariat sera fermé du 12 au 23/08/2024

Agenda des festivités

Samedi 6 Juillet	Commission Culture	Musiques celtiques avec le groupe Kwanza 21 h, place Joseph Blancher
Samedi 13 Juillet	Les Joyeux Marcassins	Concours de boules 15 h / Bal 22 h 30, place Joseph Blancher
Lundi 15 Juillet	Les Vieilleries de St So	Foire artisanale de 10 h à 19 h, quai de Claysse
Vendredi 26 Juillet	Eveil Sportif	Apéro musical, place Joseph Blancher, de 18 à 22 h
Samedi 27 Juillet	Eveil Sportif	Concours de boules 15 h / Bal 22 h 30 / petite restauration, place Joseph Blancher
Dimanche 28 Juillet	Eveil Sportif	Concours de boules mixte 10 h / Concours de boules 15 h / Repas 21 h, place J. Blancher
Samedi 3 Août	Commission Culture	Chansons françaises avec Isa 21 h, place Joseph Blancher
Jeudi 8 Août	Ass. Solidarité Ukraine	Balades dans le village avec conteurs, RDV parking de la boulangerie, 20 h 30
Samedi 10 Août	Les Joyeux Marcassins	Concours de boules 15 h / Bal 22 h 30, place Joseph Blancher
Lundi 19 Août	Les Vieilleries de St So	Foire artisanale de 10 h à 19 h, quai de Claysse
Samedi 7 Septembre	Commission Culture	Expo artisanale, salle polyculturelle, de 15 h à 21 h
Samedi 8 Septembre	Commission Culture	Expo artisanale, salle polyculturelle, de 10 h à 18 h

Repas des aînés

Le samedi 4 mai s'est tenu le repas des aînés, plus de 60 personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous avons partagé un repas préparé par Aventure cuisine, accompagné des vins du domaine des Bragalous et de la cave de Saint Sauveur. Pour l'animation, nous l'avons confiée à Loulou Ranc notre ancien maître d'école. Cette rencontre annuelle permet de se retrouver dans un cadre festif, et de partager quelques danses. Merci à vous tous pour votre participation dans la joie et la bonne humeur. Bienvenue à tous "les nouveaux aînés" qui nous rejoignent chaque année.
Corinne DELAUZUN



Commission Culture-Bibliothèque

L'exposition artisanale aura lieu les 7 et 8 septembre 2024. Venez faire découvrir vos passions dans cette nouvelle édition. Inscription à la mairie au 04.75.39.30.55, ou par mail, avant le 19 Août.

Promenade « contes et légendes »

L'association « Solidarités » est une association à caractère humanitaire ; elle organisera à Saint-Sauveur-de-Cruzières une promenade semi-nocturne qui non seulement permettra de découvrir le village mais aussi d'aller à la rencontre de conteurs qui émailleront le parcours. Une collation sera offerte à l'arrivée pour échanger vos impressions.
Nous vous donnons rendez-vous le 8 août à 20 h 30 sur le parking de la boulangerie. Une participation de 10 euros par adulte et de 5 euros par enfant sera demandée. Les bénéficiaires de cette soirée permettront de soutenir 2 mamans ukrainiennes et leurs enfants qui séjournent actuellement à Barjac.

Bibliothèque

Le dimanche 27 mai a eu lieu le festival du livre à Barjac. A cette occasion le résultat du concours « Le roman préféré des lecteurs » a décerné un prix à 2 de nos lecteurs : Mme RICHIER Renée et M. REGHEM Richard.

Après ce beau succès nous espérons renouveler cette expérience. Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte tout l'été. De nombreuses nouveautés adulte et jeune vous attendent.
Les bénévoles de la bibliothèque



La Boule de la Clysse

La saison des championnats d'Ardèche est terminée. Félicitations aux joueurs et joueuses qui ont fait de beaux parcours ainsi qu'aux jeunes de l'école de pétanque. Le 25 mai a eu lieu le challenge Roger Debarry, 37 équipes se sont confrontées. Le challenge est resté au club car 2 équipes de la boule de la Clysse étaient en finale. Les gagnants sont Thomas DUPRE, Thibault RIEUTORD et Christophe MACCHIA. Félicitations ! Le bureau de la boule de la Clysse vous souhaite un bel été.



Les Vieilleries de Saint So

L'Association Les vieilleries de Saint So a mis en place depuis le mois d'avril 2024, tous les dimanches matins, son marché de producteurs. Un premier trimestre de fonctionnement satisfaisant ! Une fréquentation qui va crescendo de dimanche en dimanche. Un grand MERCI aux habitants de Saint Sauveur de Cruzières, qui participent activement à cette réussite, et à nos voisins des villages et hameaux des alentours qui viennent régulièrement nous visiter ! Des animations sont venues égayer notre marché, TI FANFARE de Saint André de Cruzières, le 23 juin, et en prévisions, pour juillet, la jeune chanteuse Loréna qui présentera son répertoire de chansons françaises ! Un grand MERCI au Bar épicerie des Cruzières, à notre boulangerie Le pain de Ma Dame, et au camping La Clysse, pour le partenariat et le soutien depuis le début. Durant l'été le marché continue tous les dimanches, et nous vous proposons 2 foires artisanales, en quai de Clysse ! Rendez-vous le lundi 15 juillet et le lundi 19 août 2024 de 10h à 19h ! Avec une trentaine d'exposants ces deux journées devraient être l'occasion de nous retrouver, et découvrir des exposants locaux et des environs, leurs créations, et produits ! Des animations pour enfants sont prévues, et des points restaurations/boissons se trouveront sur le parcours de ces deux foires sans oublier le Bar épicerie des Cruzières et notre boulangerie ! Du travail en perspective pour l'association, qui n'a pour seul objectif que de faire vivre notre beau village, et créer du lien. Merci à la Mairie de notre village, aux habitants ! Sans oublier nos exposants producteurs du dimanche ! Rendez-vous le LUNDI 15 JUILLET, LE LUNDI 19 AOÛT en bord de Clysse, et bien sûr, tous les dimanches matins ! *Association les vieilleries de St So*

Association Le Rayon de Soleil

Le repas du 30 Mai, offert par le Club, au CAFE DES ARTS DE BERRIAS, à l'occasion des fêtes des Mères et des Pères a réuni 31 adhérents qui l'ont bien apprécié. Ensuite une plante (sauge) pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs ont été données à tous les adhérents à cette occasion.

Les activités du Club reprendront le 6 Septembre 2024 avec les divers jeux et les travaux manuels tous les mardis et vendredis après-midi à 14 h à la salle des associations.

Un repas partagé est prévu pour le mardi midi 17 Septembre 2024 qui sera suivi par les jeux de belote.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances pour vous retrouver en pleine forme pour les prochaines activités DU RAYON DE SOLEIL.

La Présidente : Gisèle ESPERANDIEU



La Salvicruziennne gardéchoise

Le dimanche 2 juin s'est déroulé l'événement sportif organisé par l'association "la salvicruziennne gardéchoise". Malgré le report de date en raison du mauvais temps, et des événements dans les communes voisines le même jour, environ 250 participants (un peu plus que l'an passé) ont pris le départ pour effectuer différentes randonnées pédestres ou VTT, sur des parcours adaptés aux novices et d'autres aux expérimentés. Les appréciations écrites ou orales au retour des randonneurs ont été très encourageantes, reflétant la satisfaction générale. Plus de 40 partenaires de Saint Sauveur, Barjac, Saint André, Banne, St Privat de Champclos, St Ambroix, St Jean de Maruéjols sont une aide précieuse de par leurs dons et nous les remercions à nouveau chaleureusement.

Les associations partenaires, "Les roses du Gard" et "les Guerrières" étaient présentes sur la place afin de présenter l'accompagnement qu'elles proposent à leurs adhérents



Les bénéfices récoltés (environ 5500 euros) vont être intégralement utilisés pour améliorer la qualité de vie des malades atteints de cancer, en soin ou en rémission. Merci à tous pour votre participation, merci aux communes qui ont autorisé l'accès à leurs chemins ainsi qu'aux particuliers compréhensifs, et merci aux bénévoles qui rendent cette journée possible... A l'année prochaine...

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2024 à 19 h

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absents excusés : PAYAN Jean-Christophe (donne pouvoir à CHOLLET Floriane), CARRERES Thierry (donne pouvoir à DUCROS Adeline)

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Présentation et vote du Compte Administratif Assainissement

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, le compte administratif assainissement a été présenté avec une erreur, les reports n'ayant pas été repris. M. le Maire demande au Conseil de voter à nouveau le compte administratif.

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	84 878,00	4 253,41	46 633,00	27 669,93
Recettes	84 878,00	84 877,30	46 633,00	25 049,11
Excédent		80 623,89		
Déficit				2 620,82

Résultat global : + 78 003,07

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Fixation du taux communal des impôts

La séance étant ouverte, M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024. Le Conseil constate que le produit à taux constants attendu est de 220 818 € sachant que celui de 2023 était de 209 756 €, soit environ 5,27 % d'augmentation, grâce à la progression des bases d'imposition.

Le Conseil Municipal vote les taux suivants (soit pas d'augmentation) :

Taxe foncière (bâti) : 32,40 %, dont 13,62 % pour la commune et 18,78 % pour le Département,

Taxe foncière (non bâti) : 52,75 %

Taxe d'habitation : 12,36 %

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Présentation et vote du budget Commune

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	962 354,00	615 035,00
Recettes	962 354,00	615 035,00

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Présentation et vote du Budget Assainissement

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	97 447,35	37 021,82
Recettes	97 447,35	37 021,82

Délibération votée à l'unanimité.

5°) Reprise concession GILLES Emma

Cette concession a plus de 30 ans d'existence, la dernière inhumation date de 1987. L'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, par procès verbal du 23/10/2020 et du 12/12/2023.

M. le Maire est autorisé à reprendre et à remettre en service, pour de nouvelles inhumations, la concession ci-dessus indiquée en état d'abandon.

Délibération votée à l'unanimité.

6°) Questions diverses

Travaux :

- Début des travaux parking école, boulangerie, salon de coiffure (trottoir, gravier, enrobé),
- Travaux école : Ordre de service à la SAS NET ACTIV BAT, envoyé à cette société pour absence de conformité des travaux ne permettant pas d'obtenir la validation du bureau de contrôle et de l'architecte (doublages, cloisons sèches, faux plafonds, peinture),
- Une fuite d'eau vient d'être détectée dans les sanitaires de l'école due à une pièce défectueuse. Ce défaut datant du début de l'installation, une grande partie des locaux est détériorée. Des travaux de réfection de peinture, placo, sol, sont à prévoir. Notre assurance mandate Polyexpert pour constater les dégâts, le 10 avril.

Courriers reçus :

- 04 Mars, Mme la Préfète : rappel sur les interdictions de brûlage à l'air libre de végétaux (amende 750 €),
- 15 Mars, Région Auvergne-Rhône-Alpes : L'Agence Nationale du Sport est chargée de déployer le plan « 5000 équipements-génération 2024 » permettant d'aménager les cours d'école afin de développer l'activité physique dans les établissements scolaires, (une demande de subvention sera faite dans ce sens),
- 22 Mars, Mairie à l'Entreprise CHAUSSABEL : fuite d'eau et dégâts à l'école,
- 04 Avril, Centre de gestion, avis favorable du Comité technique concernant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (délibération à prendre au prochain conseil),
- 08 Avril, Robert MAISONNEUVE : problème de stationnement rue du Pousarenc, murs et voirie en mauvais état, écoulement d'eau sur la voirie,

Infos :

- Lors des inondations du 10 Mars, l'électricité a été coupée durant plusieurs heures de Lavabre à St Génies, suite à une chute d'arbre lieu-dit Vialarès, inaccessible au milieu de la rivière en crue,
- L'arrêté du 11 Septembre 2023 autorise dorénavant la suppression de la ligne téléphonique dans les Etablissements recevant du public, sous conditions. Un article est ajouté à la convention de location de la salle polyculturelle : « l'organisateur s'engage à avoir un téléphone mobile de qualité et fiable de fonctionnement afin de joindre les secours si nécessaire le jour de la manifestation »,
- Divagation des chiens ; toujours des problèmes et des plaintes concernant les animaux en liberté ; une information sera faite sur panneau pocket,
- La Commission des impôts avait suggéré la création d'une catégorie 4 pour certaines maisons de la commune dépassant 200 m². Une étude sera faite dans ce sens par la commission des impôts,
- Mémoire technique de la SAUR pour le remplacement du dégrilleur automatique de la station d'épuration,
- L'entreprise ENEVIE propose de remplacer gratuitement les équipements électriques vétustes par des équipements plus économiques (à voir),
- BOISSIN Jean-Luc souhaite vendre son terrain en dessous de l'école ; une réflexion de la commune pourrait être engagée dans l'avenir,
- Cassandra CHIROSSEL souhaite installer un camion pizza une ou deux fois par semaine à la boulangerie ; il faudra prendre contact avec l'ancien pizzaiolo pour connaître ses intentions.

Permis de construire :

- SARL RF Estate, Lavabre, route de St Jean, maison d'habitation,

- RAFFORT Raphaël, Lavabre, route de St Jean, maison d'habitation,
- ABRIC Jean-Marie, Lavabre, route de St Jean, maison d'habitation,
- MATON Sébastien, 73 impasse Jardinas, carport,
- AUGIER Romain, Chemin des Aumèdes, maison, piscine, pool house,
- DURAND Alexis, La Lauze, hangar photovoltaïque.

Problèmes divers :

- Lors d'une sortie scolaire annulée vu le mauvais temps, les enfants ont mangé leur pique-nique dehors, l'accès à la cantine aurait été refusé (Corinne DELAUZUN se charge de faire le point),
- Problème de sonnerie des cloches : une pétition demandant l'arrêt des cloches la nuit a été déposée. M. le Maire fait lecture du courrier et prend acte de la pétition, il donne la parole aux conseillers. Aucun conseiller ne souhaite prendre la parole.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/05/2024 à 19 h

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absent excusé : CARRERES Thierry (donne pouvoir à DUCROS Adeline) / **Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine

1°) Demande de subvention voirie

M. le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser des travaux de voirie suite à l'appel d'offre 2023-2026. Le coût des travaux évalué par la DDT s'élève à la somme de 66 581,45 HT pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal approuve le projet prévisionnel de voirie, sollicite une subvention Atout Ruralité 07 auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche et mandate la Société LAUPIE pour effectuer ces travaux.

Cela concerne les voies suivantes en partie : Chemin de la Lauze, Place du 19 mars 1962, rue du quai de la Claysse, Lavabre.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Demande de subvention Amendes de police

M. le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser des travaux pour renforcer la sécurité d'accès à l'école depuis la départementale D 901, avec la pose d'une signalétique spécifique.

La Société JKD estime le coût prévisionnel à la somme 3 480 € H.T.

Le Conseil Municipal approuve le projet, sollicite une subvention dans le cadre des amendes de police auprès du Conseil Départemental.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Prime pouvoir d'achat pour le personnel

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la possibilité d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour le personnel communal. Il propose de verser à tous les agents de la commune cette prime sur la base de 800 € au prorata du nombre d'heures hebdomadaires effectuées. Cela correspond au montant maximum de la prime prévue par le décret n°2023-1006 du 31/10/2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents. Le montant total pour l'ensemble du personnel s'élèverait à 3 240 € (prévu au budget 2024).

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Questions diverses

Préparation des élections du 9 juin : L'organisation du bureau de vote pour les élections des représentants au Parlement européen est établie.

Propriété consorts CHATEAUNEUF, rue du quai de la Claysse, parcelle A 2883

M. le Maire a dû prendre un arrêté municipal de mise en place d'un périmètre de sécurité sur cette propriété. Il a été signalé par courrier du 22 Octobre 2021, aux consorts CHATEAUNEUF de l'effondrement d'une partie de la toiture. Courant de la semaine 16, un nouvel effondrement nous a été signalé, immédiatement transmis à M. CHATEAUNEUF, résidant sur la commune. M. le Maire a décidé de réaliser un périmètre de sécurité autour de ce bâtiment à l'aide de barrières et de rubans de signalisation afin de prévenir tout risque d'accident.

Suite à ce dernier évènement, Mmes CHATEAUNEUF Bernadette épouse CHAMBON et CHATEAUNEUF Marie-Françoise ont adressé une proposition d'achat de ce bâtiment sur les conseils de leur notaire, à hauteur de 7 600 €, soit 10 % de l'estimatif d'un agent immobilier. M. CHATEAUNEUF Pierre, présent, donne son accord oralement devant le Conseil Municipal. Après en avoir débattu le Conseil Municipal accepte cette proposition au prix de 7 600€ (1 abstention, 12 voix pour).

M. le Maire va se rapprocher du notaire (à demander à la famille) ainsi que d'un expert du Tribunal Administratif afin de commencer les démarches.

Travaux :

- Travaux parking école, boulangerie, salon de coiffure (trottoir, gravier, enrobé), sur le budget des restes à réaliser 2023,
- La stèle au jardin du souvenir cimetièrre est installée,
- Assèchement de l'école suite à la fuite d'eau, pris en charge par l'assurance ; une contre expertise est prévue le 6 juin,
- Bacs de jardinage à l'école mis en place par la mairie et payés par l'APE,
- Proposition de mise en place de un ou plusieurs racks à vélo à proximité des commerces et de l'école (à voir un financement possible avec la CDC de Cèze-Cévennes).

Courriers reçus :

- Les formations politiques de gauche du bassin alésien unies sont fermement opposées au projet de méga-bassines de 400 000 m3 d'eau sur le territoire des communes de Barjac et Rochegude. Pourtant, ce projet porté par le Pays des Cévennes, en partenariat avec la CDC de Cèze-Cévennes, semble bénéfique pour le territoire, au point de vue agricole et touristique.

Infos :

- Le repas des aînés a réuni 70 personnes,
- Lavage des bacs d'ordures ménagères le 17 mai,
- Infos sur d'éventuelles subventions pour jeux d'enfants, city stade... auprès de la Région et du Département,
- Fibre optique ADN, compte-rendu de la mise en place de la fibre à l'horizon 2025,
- Révision du SCOT du Pays d'Alès (réseaux, urbanisme, agriculture, services...)
- Plusieurs communes, dont St Sauveur de Cruzières, ont été choisies par le SICTOBA pour être communes pilotes afin d'installer un composteur collectif ; il sera déposé à côté du tri sélectif du stade. L'ancien composteur de l'école sera mis en place derrière la cantine, accessible au public. Floriane CHOLLET sera l'interlocutrice avec le SICTOBA,
- Nous avons perçu toutes les subventions pour la construction de l'école et la cantine, soit 730 174 €, (73 %) ; De ce fait, un remboursement de 100 000 € est prévu cet été et 200 000 € seront budgétés en 2025 avec le remboursement de la TVA, ce qui clôturera notre prêt relais avant la fin du mandat.

Permis de construire :

- GRANDE Lucas et Patricia, maison individuelle à Lavabre / NOUET Dorian, modification abri voiture en surface habitable, à Le Jardinas.